



<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b>  <b>Sous-direction des politiques de formation et d'éducation</b>  <b>bdet</b>  <b>1 ter avenue de Lowendal</b>  <b>75700 PARIS 07 SP</b>  <b>0149554955</b></p>	<p><b>Note de service</b>  <b>DGER/SDPFE/2014-46</b>  <b>23/01/2014</b></p>
--	---

**Date de mise en application :** 02/06/2014

**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction abroge :**

DGER/SDPOFE/N2012-2145

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 3

**Objet :** Instructions relatives à la délivrance du diplôme national du brevet et à la validation du livret personnel de compétences pour les élèves de l'enseignement agricole (session d'examen 2014)

#### Destinataires d'exécution

DRAAF  
Hauts-commissariats de la République des COM  
Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole  
DAAF  
Unions nationales fédératives d'établissements privés

**Résumé :** Modalités de délivrance du diplôme national du brevet pour la session d'examen 2014

**Textes de référence :** Arrêté du 14 janvier 2014 modifiant l'arrêté du 18 août 1999 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet

Arrêté du 14 janvier 2014 portant abrogation de l'arrêté du 10 mai 2006 relatif aux conditions d'attribution d'une note de vie scolaire

Arrêté du 31 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 15 avril 2013 relatif au programme des enseignements de la classe de troisième de l'enseignement agricole et en particulier le programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique

Cette note de service a pour objet de rappeler, aux établissements d'enseignement agricole publics et privés sous contrat ayant des classes de quatrième et de troisième, les instructions relatives à la délivrance du diplôme national du brevet pour la session 2014 et les préconisations pour la validation du livret personnel de compétences qui atteste de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Ces dispositions entrent en application à la rentrée scolaire 2013-2014 **pour la session d'examen 2014.**

## **I- Rappel des conditions d'attribution du diplôme national du brevet**

### **Diplôme national du brevet et socle commun de compétences, de connaissance et de culture**

Le diplôme national du brevet qui atteste de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture sanctionne la formation acquise au terme de la scolarité obligatoire. Ce diplôme national ne conditionne pas l'accès à une classe supérieure en fin de troisième, l'attribution du diplôme et l'orientation étant dissociées.

### **Inscription à la série « professionnelle »**

Le chef d'établissement inscrit les élèves scolarisés en classe de troisième de l'enseignement agricole au diplôme national du brevet **dans la série « professionnelle »**. Pour la session 2014 les épreuves écrites auront lieu les 26 et 27 juin 2014.

### **Modalités de délivrance du diplôme national du brevet**

Pour la délivrance du diplôme national du brevet sont prises en compte :

- la note obtenue à l'oral d'histoire des arts ;
- les notes obtenues à l'écrit du diplôme national du brevet par les matières suivantes : français, mathématiques et histoire-géographie - éducation civique dont le contenu de formation est indiqué en annexe I ;
- les notes obtenues lors des contrôles continus effectués tout au long de l'année en classe de troisième dans toutes les disciplines excepté l'histoire-géographie - éducation civique. Les enseignements de français, mathématiques, langue vivante, prévention santé environnement, éducation physique et sportive, éducation socioculturelle sont affectés d'un coefficient 1. L'enseignement de technologie, sciences et découverte de la vie professionnelle et des métiers (comprenant les enseignements de biologie-écologie, physique-chimie, sciences et techniques professionnelles) est affecté d'un coefficient 3.
- la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture attestée par le livret personnel de compétences au palier 3 (cf annexe II).

A compter de la session d'examen 2014 **la note de vie scolaire n'est plus prise en compte** dans la délivrance du diplôme national du brevet.

Pour être déclarés admis, les candidats au diplôme national du brevet doivent obtenir une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des résultats chiffrés et attester de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture au palier 3.

### **Candidats présentant un handicap**

Les candidats présentant un handicap peuvent bénéficier d'aménagements de l'examen, dans les conditions définies par le [décret du 21 décembre 2005](#) (articles D351-27 à D351-32 du code de l'éducation). Les candidats sollicitant un aménagement des conditions d'examen doivent suivre la procédure précisée par la [circulaire 2011-220 du 27 décembre 2011](#) (BOEN n° 2 du 12 janvier 2012).

### **Barème pour l'enseignement agricole**

- l'examen .....120 points
- l'épreuve orale d'histoire des arts .....40 points
- le contrôle continu.....180 points.

### **Fiche scolaire**

La fiche scolaire présentée en annexe III est destinée aux élèves scolarisés en classe de troisième qui sont inscrits au diplôme national du brevet dans la série « professionnelle ». Elle permet aux équipes pédagogiques de reporter les notes de contrôle continu obtenues en cours de formation en classe de troisième pour prise en compte des résultats scolaires lors de l'attribution du diplôme national du brevet.

### **Situation des candidats individuels**

Les candidats individuels sont des élèves scolarisés au delà de la classe de troisième, des élèves de troisième de l'enseignement privé hors contrat ou des adultes non inscrits à une préparation au diplôme national du brevet dans un établissement.

L'examen auquel ils s'inscrivent comporte six épreuves écrites : trois épreuves obligatoires (français, mathématiques, histoire-géographie-éducation civique) et trois épreuves au choix (langue vivante étrangère, sciences physiques, prévention santé environnement, éducation socioculturelle).

## **II- Livret personnel de compétences**

Le livret personnel de compétences atteste de l'acquisition des connaissances et compétences du socle, de l'école à la fin de la scolarité obligatoire. Pour l'attribution du diplôme national du brevet est requise la validation du palier 3.

Une démarche collégiale de l'équipe pédagogique est privilégiée pour la validation du livret personnel de compétences. Le principe selon lequel seule la validation des compétences est obligatoire est réaffirmé.

L'équipe pédagogique veillera à valider l'évaluation des acquis du socle par l'usage du livret personnel de compétences dont le modèle pour l'année 2013-2014 est indiqué en annexe.

Le Sous-directeur des Politiques  
de Formation et d'Éducation

Philippe VINCENT

## **ANNEXE I : Classe de 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole**

### **Module M3 « Histoire-géographie -éducation civique »**

*Application à compter de la RENTREE SCOLAIRE 2013-2014*

**Objectif général du module : Aider les élèves à s'approprier les repères historiques, géographiques et civiques**

**Objectif 1 : Situer dans le temps l'histoire du monde depuis 1914 : identifier, raconter, expliquer les aspects majeurs**

#### **1.1 Caractériser les guerres mondiales et les régimes totalitaires : 1914-1918 et 1939-1945**

1.1.1 Situer dans le temps la Première Guerre mondiale (1914-1918)

1.1.2 Reconnaître ce qu'ont été les régimes totalitaires dans les années 1930

1.1.3 Concevoir ce qu'a été la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945)

#### **1.2 Caractériser la vie politique en France**

1.2.1 Analyser l'effondrement et la refondation républicaine entre 1940 et 1946

1.2.2 Identifier la cinquième République

#### **1.3 Expliquer la géopolitique mondiale depuis 1945**

1.3.1 Expliquer la décolonisation

1.3.2 Décrire les relations internationales : de la Guerre Froide au monde d'aujourd'hui

**Objectif 2 : Localiser et situer la France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui : décrire, identifier et expliquer les faits principaux**

#### **2.1 Comprendre ce qu'est habiter la France**

2.1.1 Définir le territoire national et sa population

2.1.2 Caractériser un territoire sous influence urbaine (villes et espaces ruraux)

#### **2.2 Caractériser l'aménagement et le développement du territoire français**

2.2.1 Décrire l'organisation du territoire français

2.2.2 Classifier les espaces productifs

#### **2.3 Analyser la situation de la France et de l'Union européenne**

2.3.1 Décrire les réalités de la puissance européenne

**Objectif 3 : Expliciter la forme d'organisation politique de la République française**

#### **3.1 Étudier la République française et la citoyenneté**

3.1.1 Caractériser les valeurs, principes et symboles de la République française

3.1.2 Distinguer nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne

3.1.3 Pratiquer le droit de vote

3.1.4 Connaître les conditions du droit de vote et de l'éligibilité

#### **3.2 Expliquer la vie démocratique sous la cinquième République**

3.2.1 Comprendre la vie politique

3.2.2 Comprendre la vie sociale à partir d'exemples

3.2.3 Analyser l'opinion publique et le rôle des médias

#### **3.3 Connaître la Défense nationale et l'action internationale de la France**

3.3.1 Citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales actions de la Défense nationale dans le contexte européen et mondial

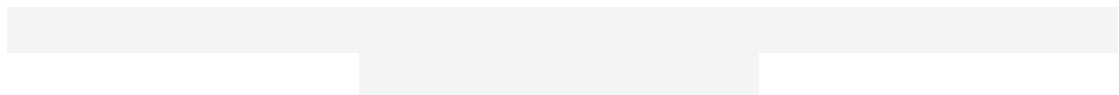
3.3.2 Identifier les risques auxquels la Défense nationale est amenée à faire face

3.3.3 Savoir ce qu'est la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et en comprendre l'importance.



## LIVRET PERSONNEL DE COMPETENCES

Etablissement d'enseignement agricole  
Année scolaire 2013-2014



**Attestation de maîtrise des connaissances et des compétences du socle  
Année scolaire 2013-2014**

**Nom et cachet de l'établissement :**

**Nom, prénom :**

**Date de naissance :**

<b>Les 7 Compétences du socle commun -Palier 3</b>	<b>Validée le :</b>
<b>1 - Maîtrise de la langue française</b>	
<b>2 - Pratique d'une langue vivante étrangère</b>	
<b>3 -Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique</b>	
<b>4 - Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication</b>	
<b>5 - Culture humaniste</b>	
<b>6 - Compétences sociales et civiques</b>	
<b>7 - Autonomie et initiative</b>	

**Attestations scolaires de sécurité routière niveaux 1 et 2**

L'ASSR 1 est  délivrée en .....  non délivrée

L'ASSR 2 est  délivrée en .....  non délivrée

**Prévention et secours civiques de niveau 1**

La PSC1 est  délivrée en .....  non délivrée

**La maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences est attestée**  oui  non

Nom et signature du chef d'établissement

Vu et pris connaissance, le .....

Le représentant légal,

Signature(s)



## Compétence 1 - La maîtrise de la langue française-

Lire	Date
Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi	
Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires	
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire	
Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu	
Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés	
Écrire	Date
Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée	
Écrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire	
Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données	
Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte	
Dire	Date
Formuler clairement un propos simple	
Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé	
Adapter sa prise de parole à la situation de communication	
Participer à un débat, à un échange verbal	
<b>La compétence 1 est validée le</b>	



Compétence 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	
Rechercher, extraire et organiser l'information utile	
Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes	
Raisonner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer	
Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté	
<b>Savoir utiliser des connaissances et des compétences mathématiques</b>	Date
<b>Organisation et gestion de données</b> : reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques. Exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité	
<b>Nombres et calculs</b> : connaître et utiliser les nombres entiers, décimaux et fractionnaires. Mener à bien un calcul : mental, à la main, à la calculatrice, avec un ordinateur	
<b>Géométrie</b> : connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace. Utiliser leurs propriétés	
<b>Grandeurs et mesures</b> : réaliser des mesures (longueurs, durées, ...), calculer des valeurs (volumes, vitesses, ...) en utilisant différentes unités	
<b>Savoir utiliser des connaissances dans divers domaines scientifiques</b>	Date
<b>L'univers et la Terre</b> : organisation de l'univers ; structure et évolution au cours des temps géologiques de la Terre, phénomènes physiques	
<b>La matière</b> : principales caractéristiques, états et transformations ; propriétés physiques et chimiques de la matière et des matériaux ; comportement électrique, interactions avec la lumière	
<b>Le vivant</b> : unité d'organisation et diversité ; fonctionnement des organismes vivants, évolution des espèces, organisation et fonctionnement du corps humain	
<b>L'énergie</b> : différentes formes d'énergie, notamment l'énergie électrique, et transformations d'une forme à une autre	
<b>Les objets techniques</b> : analyse, conception et réalisation ; fonctionnement et conditions d'utilisation	
<b>Environnement et Développement durable</b>	Date
Mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable	
<b>La compétence 3 est validée le</b>	

<b>Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l’information et de la communication</b>	
<i>Le niveau requis au PALIER 3 pour la maîtrise des techniques usuelles de l’information et de la communication est celui du brevet informatique et internet niveau collègue</i>	Date
<b>S’approprier un environnement informatique de travail</b>	
Utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition	
Utiliser les périphériques à disposition	
Utiliser les logiciels et les services à disposition	
<b>Adopter une attitude responsable</b>	Date
Connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique	
Protéger sa personne et ses données	
Faire preuve d’esprit critique face à l’information et à son traitement	
Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles	
<b>Créer, produire, traiter, exploiter des données</b>	Date
Saisir et mettre en page un texte	
Traiter une image, un son ou une vidéo	
Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination	
Différencier une situation simulée ou modélisée d’une situation réelle	
<b>S’informer, se documenter</b>	Date
Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte)	
Identifier, trier et évaluer des ressources	
Chercher et sélectionner l’information demandée	
<b>Communiquer, échanger</b>	Date
Ecrire, envoyer, diffuser, publier	
Recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes	
Exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel et différé	
<b>La compétence 4 est validée le</b>	

## Compétence 5 - La culture humaniste

AVOIR DES CONNAISSANCES ET DES REPERES	Date
<b>Relevant de l'espace</b> : les grands ensembles physiques et humains et les grands types d'aménagements dans le monde, les principales caractéristiques géographiques de la France et de l'Europe	
<b>Relevant du temps</b> : les différentes périodes de l'histoire de l'humanité - Les grands traits de l'histoire (politique, sociale, économique, littéraire, artistique, culturelle) de la France et de l'Europe	
<b>Relevant de la culture littéraire</b> : œuvres littéraires du patrimoine	
<b>Relevant de la culture artistique</b> : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine	
<b>Relevant de la culture civique</b> : Droits de l'Homme – Formes d'organisation politique, économique et sociale dans l'Union européenne – Place et rôle de l'État en France – Mondialisation – Développement durable	
SITUER DANS LE TEMPS, L'ESPACE, LES CIVILISATIONS	
Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques	
Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions	
Établir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre	
Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité	
LIRE ET PRATIQUER DIFFERENTS LANGAGES	
Lire et employer différents langages : textes – graphiques – cartes – images – musique	
Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée littéraire	
Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique	
FAIRE PREUVE DE SENSIBILITE, D'ESPRIT CRITIQUE, DE CURIOSITE	
Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire	
Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique	
Être capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre	
Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques	

La compétence 5 est validée le :

<b>Compétence 6 – Les compétences sociales et civiques</b>	
<b>Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale</b>	Date
Principaux droits de l'Homme et du citoyen	
Valeurs, symboles, institutions de la République	
Grandes institutions de l'Union européenne et rôle des grands organismes internationaux	
Rôle de la défense nationale	
Fonctionnement et rôle de différents médias	
<b>Avoir un comportement responsable</b>	Date
Respecter les règles de la vie collective	
Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences	
Respecter des comportements favorables à sa santé et sa sécurité	
Respecter quelques notions juridiques de base	
Savoir utiliser quelques notions économiques et budgétaires de base	
<b>La compétence 6 est validée le :</b>	

<b>Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative</b>	
<b>Être acteur de son parcours de formation et d'orientation</b>	Date
Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés	
Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer	
Savoir s'auto-évaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis	
<b>Être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations</b>	Date
Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles	
Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées	
Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une pratique physique (sportive ou artistique) adaptée à son potentiel	
Savoir nager	
<b>Faire preuve d'initiative</b>	Date
S'engager dans un projet individuel	
S'intégrer et coopérer dans un projet collectif	
Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement	
Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions	
<b>La compétence 7 est validée le :</b>	

**Annexe III**

**Diplôme National du Brevet – Session 2014 - Série professionnelle**

**Fiche scolaire  
(relevé des notes de la classe de 3eme de l'enseignement agricole)**

Académie de :

Nom de l'élève .....

Département :

Prénom de l'élève .....

Établissement fréquenté :

Date de naissance -- / -- / ----

Total des points	Total moyen de la classe	Total de l'élève	Avis du conseil de classe	Avis circonstancié du chef d'établissement
			<input type="checkbox"/> Doit faire ses preuves <input type="checkbox"/> Avis favorable	

	Note moyenne de la classe sur 20	Note moyenne de l'élève sur 20	Appréciations des professeur (e)s sur les résultats et l'évolution du candidat
<b>Français</b> Coefficient 1			
<b>Mathématiques</b> Coefficient 1			
<b>Langue vivante</b> Coefficient 1			
<b>Éducation physique et Sportive</b> Coefficient 1			
<b>Education socioculturelle</b> Coefficient 1			
<b>Prévention – Santé – Environnement</b> Coefficient 1			
<b>Technologie, Sciences et Découverte de la vie professionnelle et des métiers</b> Coefficient 3			
<b>Pour information</b> Histoire – géographie – education civique			